

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 74-870/SG/FP portant affectation des Maîtres d'Enseignement spécial dans les écoles Primaires Publiques au titre de l'année scolaire 1974-1975.

n° 74-870/SG/FP

Ministère

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT, DES SPORTS ET DE  
LA JEUNESSE

Date de publication

21 mai 1974

Numéro JO

n° 11 du 10/06/1974

Date du numéro

10 juin 1974

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art.1er

— Les monitrices d'Enseignement spécial (Enseignement ménager couture) du corps territorial de l'Enseignement publics du 1er degré reçoivent, au titre de l'année scolaire 1974-1975, l'affectation suivante : ECOLE DE BOULAOS Mme Abdallah Omar née Zeinaib Ali Youssouf, 2e cl, 4e éch. Mme Abdi Abdillahi née Hawa Farah Itiré, 1re cl., 2e éch. Mme Ahmed née Fatouma Ali Youssouf, 2° el., 4° éch. Mlle Amina Mohamed Billa, 2° cl., 4 éch. Mme Fatouma Omar Chiré, 1re cl, 3e éch.

#### Art. 2

Les maîtres d'Enseignement spécial (Arabe) du corps territorial de l'Enseignement public du 1er degré sont, au titre de l'année scolaire 1974-1975, maintenus dans les écoles Primaires Publiques suivantes : M. Mohamed Omar Farah, moniteur, 2e cl. 1er éch

- école de la République à Djibouti, Mme Mansour née Saïda Mohamed Abdou Alem, monitrice, 1er cl., 1er éch. école de Boulaos. MM. Elmi Ali Farah Omar, moniteur, 1er cl, 1er éch
- école du Stade à Djibouti, Habib Ali Adouna, maître principal, 2e cl, 1er éch. école du Stade à Djibouti, Ali Doualé Sed, moniteur, 1re cl. 1er éch
- école de Dammerjog, Omar Egué Olo, moniteur, 1re cl. , 1er éch
- école de la Z.P.S. à Djibouti, Abdi Salam Egué Boukoul, moniteur 2e cl, 1er éch
- école d'Arhiba, Abdoukarim Taleb Ahmed, moniteur, 2e el, 1er éch
- école de la Plaine à Djibouti, Mahamoud Djama Robleh, moniteur, 1re cl, 1er éch
- école de Dikhil, Houmed Mohamed Omar, moniteur, 1re cl. 1er éch
- école d'Obock, Houssein Guirré Bogoré, moniteur, 1re cl, 1er éch
- école d'Holl-Holl, Othman Ali Farhire, moniteur, 2e cl, 3e éch
- école de Tadjourah, Ibrahim Djama Areh, moniteur, 2e cl, 1er éch

- école d'Ali-Sabieh.

**Art. 3**

— Sont mutés, sur leur demande au titre de l'année scolaire 1974-1975 les maîtres d'enseignement spécial (Arabe) ci-après désignés : MM. Abdourahman Diama Irab, moniteur, 1re cl. 1er éch

- 
- de l'école d'Ambouli à l'école du quartier 7 de Djibouti Ibrahim Houmed Daoud, moniteur 1re el, 1er éch
  - de l'école de Yoboki à l'école de Tadjourah Ahmed Omar Gouled, moniteur, 2e cl, 1er éch
  - de l'école d'Arta à l'école du quartier 5 de Djibouti Zeid Ali Ben Moudha, moniteur 2e cl, 1er éch
  - de l'école du quartier 7 à l'école des Salines, de Djibouti.